

Coordonnées utiles



Mairie

Place de l'Eglise

79230 Prahecq

Tel. : 05.49.26.47.55

Courriel : mairie.prahecq@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.mairie-prahecq.fr>

Ecoles élémentaire et maternelle

7 rue des Ecoles

79230 Prahecq

Tel. : 05.49.26.44.18 (Elémentaire)

Tel. : 05.49.26.40.18 (Maternelle)

Site internet : <http://sites79.ac-poitiers.fr/prahecq/>

Garderie

Contactez la Mairie de Prahecq pour tout renseignement

Cantine

Courriel : asso.cantineprahecq@gmail.com

Centre de loisirs

Contact : Mme MOIROU Virginie (à la Mairie de Prahecq)

Tel. : 05.49.26.05.28 ou 06.22.05.77.49

AIPE

Contact : LEGER-KOVACIC Audrey

Tel. : 06.96.04.62.17

Courriel : aipe.prahecq@gmail.com

Site internet : <http://aipe.prahecq.free.fr>

A l'intention des parents d'élèves

Des écoles élémentaire et maternelle

De Prahecq



Groupe scolaire de Prahecq

7, rue des Ecoles

79230 Prahecq

Ecole élémentaire : 05 49 26 44 18

Ecole maternelle : 05 49 26 40 18

Contenu du livret

Page 2 – L'école
Page 3 – Les activités périscolaires (APS)
Page 4 – La garderie
Page 5 – Le centre de loisirs



Page 6 – La cantine scolaire
Page 7 – L'Association Indépendante des Parents d'Elèves (A.I.P.E.)
Page 8 – Coordonnées utiles

L'école

Maternelle

Directrice : Mlle Boutonnier Edith

Enseignantes :

- Mlle Boutonnier Edith
- Mme Macré Murielle
- Mme Papot Céline

ATSEM :

- Mme Geanty Carine
- Mlle Poupard Julie
- Mme Sabourin Françoise

Horaires de l'école :

	Maternelle		Elémentaire	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h45 – 11h45	13h30 – 15h45	8h45 – 12h00	13h45 – 15h45
Mercredi	8h45 – 11h45		8h45 – 11h45	

L'accueil des enfants par les enseignants se fait à partir de :

- 8h35 le matin
- 13h20 l'après-midi

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte le matin et repris en charge le soir soit par des représentants légaux soit par des personnes autorisées par ces derniers. Pour toute autre prise en charge, il sera demandé un mot écrit et signé des parents donnant l'autorisation précisant la personne, la date et l'heure de la prise en charge.

Pédibus

Ce service permet aux enfants de se rendre à pied à l'école, par petits groupes et sous la surveillance d'adultes bénévoles.

Renseignements à l'école :

05.49.26.44.18 (élémentaire) – 05.49.26.40.18 (maternelle)

Association Indépendante des Parents d'Elèves (A.I.P.E.)

Ecoles maternelle et élémentaire de Prahecq



L'Association Indépendante des Parents d'Elèves (AIPE) a pour objectif de fédérer un maximum de parents autour de l'école.

Les manifestations organisées permettent de récolter des fonds pour les écoles et de participer à la vie de la commune :

- Vide-Greniers
- Chasse aux œufs
- Bourse aux jouets
- Portes Ouvertes du GAEC des Pierrières
- Marché de Noël
- Fête des Écoles
- Carnaval

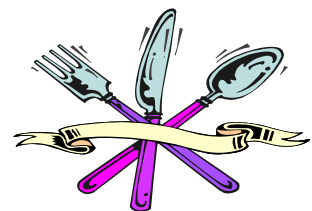
L'association présente **une liste de parents au Conseil d'École**. Les parents élus représentent l'ensemble des parents et contribuent avec les différents interlocuteurs du Conseil d'École (enseignants, Mairie, réseaux particuliers...) au bon fonctionnement de l'école.

Nous vous proposons de venir à nos réunions, de participer à une ou plusieurs manifestations (préparation ou jour J), de figurer sur la liste d'élus au conseil d'école (faite lors de l'assemblée générale). Mais quel que soit votre engagement, **nous avons besoin de vous pour faire vivre ces échanges** et permettre à nos enfants de vivre encore mieux leur scolarité.

Pour nous contacter : aip.prahecq@gmail.com

En demandant votre inscription sur notre liste de diffusion, vous recevrez régulièrement les invitations à nos réunions, les comptes rendus de celles-ci, les appels « aux bonnes volontés », etc.

Un système de parrainage peut être mis en place si vous le souhaitez.



Association pour la Gestion de la Cantine Scolaire de Prahecq

La cantine est gérée à la fois par la commune et par une association de parents d'élèves bénévoles des écoles maternelle et élémentaire.

Responsabilité de la commune	Responsabilité de l'association
- Le personnel de la cantine (cuisine et service)	- Les denrées alimentaires
- L'entretien (locaux et matériel)	- Les menus

En tant que parents d'enfants entrant à l'école, vous êtes de ce fait membre de l'association. Vous pouvez participer à toutes ses missions :

- *Elaborer des menus*
- *Régler les factures des denrées*
- *Vendre et gérer les tickets*
- *Etablir des factures pour les repas impayés*

La gestion de la cantine scolaire par l'association permet d'offrir aux enfants des repas variés et équilibrés au prix actuel de **1,80€**.

• Fonctionnement de la cantine

Les serviettes marquées avec élastique doivent être fournies par les parents. Elles seront rendues chaque fin de semaine. 20 à 25% des denrées proviennent de producteurs locaux. Organisation d'animations (semaine du goût, repas de Noël, chandeleur).

• Vente des tickets

Pour déjeuner à la cantine, chaque enfant doit donner chaque jour un ticket à son enseignant(e).

La vente des tickets a lieu tous les **vendredis de 16h15 à 16h45** dans le hall de la cantine.

• Informations complémentaires

Pour les enfants ayant des allergies alimentaires, la mairie a mis en place un fonctionnement particulier : les parents doivent établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en collaboration avec le médecin scolaire, la maîtresse, les responsables de cantine et la mairie.

Pour nous contacter : asso.cantineprahecq@gmail.com

Une réunion d'informations se tiendra en septembre. La date précise vous sera communiquée à la rentrée.

Les activités périscolaires (A.P.S.)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les A.P.S. se poursuivent maintenues à la rentrée 2016-2017.

Semaine scolaire

	Maternelle		Elémentaire	
	Semaine	Mercredi	Semaine	Mercredi
Garderie	7h30-8h35	7h30-8h35	7h30-8h35	7h30-8h35
Cours	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45
Repas	11h45-13h30		12h00-13h30	
Cours	13h30-15h45		13h45-15h45	
A.P.S.	15h45-16h30		15h45-16h30	
Garderie	16h30-18h45	11h45-12h30	16h30-18h45	11h45-12h30
Centre de Loisirs		12h00-18h00		11h45-18h00

Les Activités Périscolaires sont assurées par des animateurs. Elles tourneront autour de 3 thèmes :

Activités sportives – Activités culturelles – Activité ludo-éducatives

Les A.P.S. sont gratuites (prises en charge intégralement par la municipalité) et facultatives. Les enfants non-inscrits aux A.P.S. seront récupérés par les parents à 15h45. L'inscription est indispensable pour y participer.

L'aide aux devoirs est assurée par les enseignants rémunérés par la commune les mardis et vendredis de 15h45 à 16h30 pour l'école élémentaire (tarif de **1,50 €** par jour d'aide aux devoirs).

Des documents seront distribués pour l'inscription.

Pour tout renseignement : **Virginie Moirou**
au **05.49.26.05.28** ou au **06.22.05.77.49**





Garderie

La garderie pour les enfants scolarisés est un service municipal.

Pour une meilleure qualité d'accueil, deux garderies ont été mises en place :

Garderie maternelle

Tel. 05 49 24 44 68

- Pour les enfants de l'école maternelle.
- Dans les locaux de l'école maternelle.
- Surveillance assurée par du personnel communal.

Garderie élémentaire

Tel. 05 49 26 44 18

- Pour les enfants de l'école élémentaire.
- Dans les locaux de l'école élémentaire.
- Surveillance assurée par du personnel communal.

• Horaires de la garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **7h30-8h35** **16h30-18h45**

Mercredi matin : **7h30-8h35** **11h45-12h30**

Les enfants seront récupérés au plus tard à 18h45 (tous les jours de la semaine sauf mercredi) ou à 12h30 (mercredi) dans l'enceinte de la garderie.

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

• Inscriptions

A l'occasion de la première garderie, une fiche d'inscription et de renseignements sera remplie auprès du personnel de garderie. Un tarif de **0,90 €** par garderie et par enfant est appliqué (tarif 2016).

Centre de Loisirs

Le Syndicat de Communes Plaine de Courance organise un Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans.

• Mercredi

Prise en charge des enfants par les animateurs du Centre de Loisirs à l'école à 12h.

Repas pris à la cantine scolaire pour les seuls enfants inscrits au centre puis activités jusqu'à 17h à la Maison Pour Tous (MPT) de Prahecq (rue du Petit Logis). Un service de garderie gratuite est assuré de 17h à 18h.

• Vacances scolaires

Prise en charge des enfants dès 7h30 (garderie gratuite) et jusqu'à 17h avec des animateurs diplômés. Un service de garderie gratuite est assuré de 17h à 18h

A chaque période de vacances, des activités sont organisées sur des thèmes choisis.

• Vacances d'été

➤ Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

Programmes adaptés

Organisation de mini-camps en fonction de l'âge des enfants

➤ Centre de loisirs pour les ados à partir de 12 ans

Dans les locaux de la MPT

Organisation de différents camps

Les programmes sont distribués à l'école et au collège.

**Tous les renseignements sont à prendre auprès de
Virginie Moirou au 05 49 26 05 28 (mairie de Prahecq)
Ou au 05 49 26 11 70 (matin) et 06 22 05 77 49 (après-midi)**